Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 035-213501232-20260706-DEL202607001-DE

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GOVEN

SÉANCE DU 06/07/2026
DATE DE CONVOCATION : 30/06/2026
CONSEILLERS EN EXERCICE : 26 (quorum : 14)
PRÉSENTS : 20 **POUVOIRS :** 6
VOTANTS : 26

L'an deux mil vingt-six, le six juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Goven s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de Madame Nathalie BERTHO, 1ere adjointe au Maire.

PRÉSENTS : Nathalie BERTHO, Grégory LANCELOT, Élodie BOUTARD, Laurent KERIVEL, Marie-Anne MONVOISIN, Jean-Marie LANGE, Florence GOURMELEN, Denis PORCHET, Anthony MASSON, Pierrick COULIOU, Marie-Hélène AUBREE, Cyrille BARON, Alexandra PILLING, Julien SAVATON, Angélique GROSSI, Fabienne HEMERY, Mickaël DAUDIN, Bacha JARI, Marielle GALLIEN-GERARD, Martial GALLARD

POUVOIRS : Loïc HERVOIR donne pouvoir à Nathalie BERTHO, Mickaël TANGUY à Cyrille BARON, Anne-Charlotte MILLET à Alexandra PILLING, Géraldine TRONCA RAFFRAY à Julien SAVATON, Nathalie DREAN à Marie-Hélène AUBREE, Yanis NICOLAS à Angélique GROSSI.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Laurent KERIVEL

Enfance / Jeunesse 2026.07.001 PROPOSITION D'UN VŒU POUR LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU SERVICE ALSH DE LA COMMUNE

Rapporteur : Nathalie BERTHO

Un travail de réflexion, de rencontres et d'études sur le développement de notre Accueil de Loisirs Sans Hébergement a été mené depuis le mois de mars 2026.
Considérant la subvention d'investissement sollicitée par l'association « Centre des Bruyères » pour la rénovation des locaux dont elle est propriétaire,
Considérant que l'association « Centre des Bruyères » conditionne la contractualisation d'un nouveau partenariat au versement de cette importante subvention,
Considérant les marges de manœuvre budgétaires de la commune de Goven et ses besoins de financement pour ses propres projets d'investissement,
Considérant le projet de rénovation de l'école publique et de l'ALSH municipal « La Bulle Magique »,
Considérant que les locaux de l'ALSH « La Bulle Magique » ont une surface qui permet d'accueillir davantage d'enfants et ce, dans de bonnes conditions,
Considérant les échanges entre les communes de Goven, Baulon et Lassy sur l'opportunité de développer ensemble un service d'accueil des enfants de 3 à 12 ans,
Considérant les retours au questionnaire distribué aux familles des 3 communes concernées,

Élodie BOUTARD et Grégory LANCELOT font un retour détaillé du questionnaire « Familles » relatif au centre des Bruyères. S'en suit un débat.

Rémi LAPERCHE, directeur du service Enfance / Jeunesse, présente la Bulle Magique et le service Enfance actuel, tout en apportant des éléments de développement du service, notamment en termes de végétalisation des espaces extérieurs.

Il est proposé au conseil municipal d'échanger sur les dispositions suivantes :

- Accueillir les enfants sur les périodes extrascolaires, en complément de l'accueil déjà effectué les mercredis en période scolaire, à compter du 1er janvier 2027.
- Développer un partenariat avec les communes de Baulon et Lassy pour accueillir à La Bulle Magique les enfants de ces 2 communes sur toutes les périodes d'accueil
- En conséquence, ne pas reconduire le partenariat actuel avec l'association « Centre des Bruyères » dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2026

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 035-213501232-20260706-DEL202607001-DE

Nathalie BERTHO précise que dans les échanges récents avec Madame la Maire de Bréal-sous-Montfort, il a été discuté d'un éventuel report de l'échéance du 1er janvier 2027 au 1er septembre 2027 (voire 1er janvier 2028). Cela pourrait faire l'objet d'une nouvelle discussion au Conseil Municipal le moment venu.

À l'issue de ce débat, il est proposé à l'Assemblée d'émettre un vœu sur ce projet de développement du service ALSH de GOVEN.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité absolue, par 21 voix pour, (2 personnes ne participent pas au vote : Grégory LANCELOT et Bacha JARI), 2 voix contre (Fabienne HEMERY et Mickaël DAUDIN), et 1 abstention (Nathalie DRÉAN), émet le vœu suivant :

- **Ouvrir l'ALSH « La Bulle Magique » sur les périodes extrascolaires,**
- **Etoffer sa capacité d'accueil afin d'être en capacité d'accueillir les enfants des communes voisines de Baulon et Lassy,**
- **Ne pas reconduire le partenariat avec l'association « Centre des Bruyères » à l'échéance de la convention actuelle.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme,

La 1ere Adjointe,
Nathalie BERTHO

Secrétaire de séance,
Laurent KERIVEL